

CERTIFICAT DE GARANTIE CONVENTIONNELLE

La présente garantie conventionnelle internationale («**Garantie**») est offerte par Free2Move eSolutions S.p.A. ("**Free2Move eSolutions**"), en qualité de producteur, à tous les acheteurs finaux d'easyWallbox.

Pour une période de 24 mois à compter de la date de livraison («**Période de Garantie**»), Free2Move eSolutions garantit au consommateur final qu'easyWallbox est :

- (i) exempt de vices de conception, de matériaux et de transformation ;
- (ii) d'une qualité commerciale satisfaisante ;
- et
- (iii) conforme à l'usage auquel elle est destinée

Par conséquent, pendant la période de Garantie, Free2Move eSolutions réparera ou remplacera les produits défectueux sans frais pour le consommateur final, y compris ceux d'expédition.

La Garantie ne couvre pas les vices dérivant :

- du non-respect du manuel d'utilisation ("**Manuel utilisateur**") ;
- de l'usure normale ;
- d'une utilisation inappropriée de l'appareil, c'est-à-dire de l'utilisation d'easyWallbox en dehors de son champ d'application, tel que décrit dans les caractéristiques techniques présentes dans le Manuel utilisateur ;
- de la réparation, du remplacement ou de la modification d'un quelconque élément d'easyWallbox non effectué par Free2Move eSolutions ou par un centre d'assistance agréé.

Pour bénéficier de la présente garantie conventionnelle, il est suffisant :

- de contacter, au cours de la Période de garantie, le numéro du customer support (service clients) que vous pouvez trouver sur le site Internet <https://easywallbox.eu/en/support/> spécifiant : les données d'identification du produit acheté indiquées sur l'étiquette (Serial Number et Part Number) ; les vices rencontrés et la preuve d'achat ; et, par la suite,
- d'expédier le produit pour lequel vous demandez à Free2Move eSolutions de bénéficier de la garantie, en suivant les instructions qui vous seront fournies par le service clients d'easyWallbox.

Ensuite, après avoir vérifié l'applicabilité de la Garantie aux produits reçus, Free2Move eSolutions procédera, en fonction de son évaluation, à la réparation ou au remplacement d'easyWallbox dans un délai raisonnable.

Dans les cas où la Garantie ne pourrait pas s'appliquer, il appartiendra à Free2Move eSolutions d'en informer les demandeurs dans les meilleurs délais.

La garantie est accordée sans distinction du Pays où le produit a été acheté et se transfère au nouveau propriétaire en cas de cession.

La Garantie ne modifie pas les droits indérogeables du consommateur aux termes de la réglementation nationale applicable, en particulier en matière de garantie légale de conformité et dérivant de la discipline relative à la responsabilité civile du producteur.

La garantie conventionnelle offerte par Free2Move eSolutions s'ajoute donc et ne remplace pas la garantie prévue par la réglementation applicable.